Nom Prénom Date

adresse

A Monsieur le Président de la République Emmanuel Macron,

Monsieur le Président,

J’ai l’honneur de vous adresser ce courrier pour vous faire part de mon vif mécontentement au sujet du déremboursement des médicaments homéopathiques, décision prise par Madame Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé.

 Je ne comprends pas le procès fait à l’homéopathie car, en tant que patient utilisateur de cette thérapeutique depuis …………., je suis pris en charge par un vrai médecin - diplômé, formé en plus à l’homéopathie - qui, à l’issue de chaque consultation, propose la meilleure stratégie thérapeutique.

Lorsque ce médecin me prescrit des médicaments homéopathiques, je bénéficie de l’efficacité réelle et constatée de ceux-ci au quotidien et dans la durée :

- sans effets secondaires indésirables,

- sans iatrogénie médicamenteuse,

- sans accoutumance,

- avec une consommation inférieure d’antibiotiques, d’anti-inflammatoires, de psychotropes à la moyenne nationale.

Je réponds ainsi à des enjeux majeurs de Santé Publique tout en coûtant moins cher à l’assurance maladie.

D’où ma profonde désillusion et ma colère.

Je ne suis pas dupe. Au-delà de la conséquence immédiate du déremboursement sur mon pouvoir d’achat, mon inquiétude extrême est de voir le discrédit jeté sur l’homéopathie entraîner:

- l’arrêt de l’enseignement de cette thérapeutique à l’Université,

- le déclin du nombre de médecins homéopathes,

- l’arrêt ou l’interdiction de la pratique homéopathique,

et donc sa sortie de l’offre de soins du Système de Santé.

Or, c’est la responsabilité de l’Etat de garantir :

- la sécurité et la qualité de la prise en charge des patients par des médecins, spécialistes, sages-femmes diplômés et formés à l’homéopathie,

- la liberté de choix des patients (Charte Européenne des Patients de 2005)

- l’accès pour tous à cette thérapeutique dans l’offre de soins du système de santé pour la justice sociale.

Je vous demande donc, Monsieur le Président de la République, d’annuler la décision du déremboursement des médicaments homéopathiques.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l’assurance de ma plus haute considération,

(Monsieur, Madame nom prénom signature)

Citoyen(ne), électeur (trice), patient(e) utilisateur (trice) de l’homéopathie